

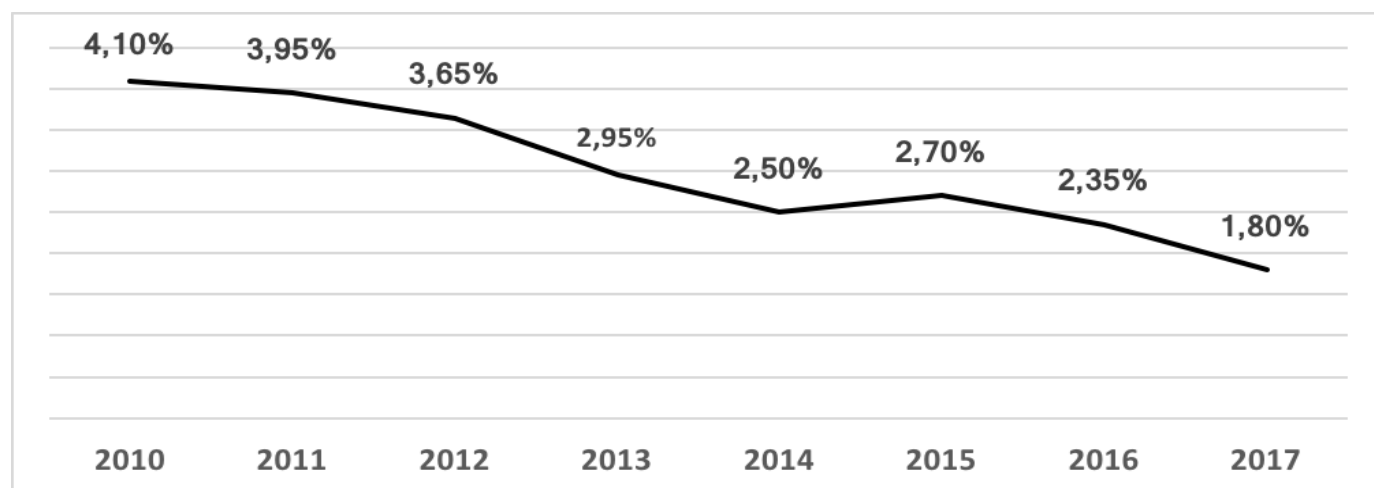


Mesures salariales 2017 à EDF SA

CAP - 0,55. Merci !

L'unique séance de « négociation » des mesures salariales pour l'année 2017 à EDF SA s'est tenue le 12 décembre 2016. Au menu : **nouveau coup de rabot sur les mesures salariales. La Direction d'EDF SA propose pour 2017 un budget global de 1,80 %, en net recul de 0,55 point par rapport à 2016 (2,35 %)**. Après la décision prise au périmètre de la Branche des IEG d'un gel du Salaire National de Base, décision poussée et assumée par EDF en particulier, c'est un très mauvais signal qui est de nouveau envoyé aux salariés et aux managers qui s'investissent au quotidien dans l'ensemble des métiers.

Évolution salariale (*)



(*) : hors revalorisation de 0,3 % de la grille salariale tous les 2 ans de 2008 à 2016, pour compenser la hausse des cotisations retraites

Un budget de 1,2 % sera consacré en 2017 pour les NR liés aux avancements au choix, aux ADP et aux mobilités (budget de 1,55 % en 2016, dont 0,4 % pour les mobilités). Avec un budget minimum fixé pour la Branche de 0,7 % pour les avancements au choix, et un budget de 0,4 % pour les mobilités, cela réduit à 0,1 % le budget pour les ADP et **réduit donc drastiquement les possibilités d'attribution des ADP. Les managers ne disposeront clairement pas des moyens nécessaires pour reconnaître l'engagement, le travail et le professionnalisme de leurs équipes et pour les motiver dans la durée.**

La Direction décide en outre unilatéralement d'harmoniser les taux d'avancements entre cadres et non cadres et selon l'ancienneté des salariés.

Elle propose dans le même temps pour 2017 une prime exceptionnelle pour « soutenir » les bas salaires (400 € pour l'année pour les salaires inférieurs à 1,3 SMIC ; 250 € pour l'année pour les salaires compris entre 1,3 SMIC et 1,6 SMIC)...

La CFE Énergies partage, en partie, le contexte de l'entreprise et sa situation économique mais elle ne cautionne pas le choix immédiat de considérer les salariés et les cadres en particulier, comme une variable d'ajustement budgétaire. Rappelons que le budget lié aux mesures salariales n'est en rien comparable aux contraintes économiques et aux projets de l'entreprise !

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES

59 rue du Rocher
75008 PARIS

www.cfe-energies.com
contact@cfe-energies.com